

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2024-12-011

L'an deux mille vingt-quatre et le 05 décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Étaient présents : Christian PALLARES, Éric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Laetitia TISSEYRE, Angélique FOUSTER, Ludovic THIVOLLE

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET

Mme Agnès DELCOR donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Madame Angélique FOUSTER a été élue secrétaire de séance.

Subvention ADES
Rénovation et extension de la salle polyvalente

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimatif concernant la rénovation et extension de la salle polyvalente pour un montant total de travaux de 900 000 € HT.

Demande l'aide du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal après, en avoir délibéré à l'unanimité,

DEMANDE une aide pour la rénovation et l'extension de la salle polyvalente par le biais de l'Aide Directe aux Equipements Structurants (ADES).

DIT que le plan de financement peut être ainsi fait :

Rénovation et extension de la salle polyvalente		900 000 € HT
Participation ADES sollicitée	16.67 %	150 000 €
Participation Fonds Vert notifié	10.11 %	91 000 €
Participation DETR sollicitée	24.71 %	222 400 €
Participation EPCI fonds de concours sollicitée	1.66 %	15 000 €
Participation Région sollicitée	5.56 %	50 000 €
Autofinancement	41.29 %	371 600 €

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES



Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20241205-202412011-DE
Date de télétransmission : 13/12/2024
Date de réception préfecture : 13/12/2024